

MALATERRE - SEILLIER

00001

I^o Septembre 39

Monsieur MALATERRE
44, rue de Prony
Paris

Cher Monsieur,

Nous vous adressons ci-inclus une lettre de l'Union des Banques de Paris, nous informant qu'elle tenait à notre disposition la somme de 10.000 couronnes suédoises, don d'un Comité Suédois.

Nous vous serions obligée de bien vouloir faire virer cette somme au compte de la Commission. Au cas où le chèque serait libellé au nom de Madame de Monbrison, veuillez nous le faire savoir afin que Madame de Monbrison puisse faire le nécessaire à ce sujet.

Veuillez croire, cher Monsieur, à nos sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale.

0002

II Septembre 39

Madame MALATERRE-SELLIER
Avenue Kléber
PARIS.

Chère Madame,

Nous avons reçu ces jours derniers la visite de plusieurs mères Espagnoles, habitant Paris ou hébergées chez des Français, soit à Paris, soit dans le département de la Seine. Elles voudraient être évacuées, mais les mairies refusent de leur délivrer le bon de transport, parce qu'étrangères. Nous avons consulté le Ministère de l'Intérieur, par téléphone, et on nous demande de signaler des cas concrets qui seraient étudiés et résolus. Nous vous adressons ci-inclus une lettre destinée au Ministre de l'Intérieur, signalant un cas qui s'est présenté aujourd'hui d'une mère espagnole avec 5 enfants ; nous vous demandons d'avoir la bonté de la signer et de la transmettre

Plusieurs autres cas se sont présentés ; nous avons dirigé ces personnes sur le SERE afin qu'elles puissent obtenir une aide pécuniaire leur permettant de tenir quelques jours ; mais ce n'est pas une solution et nous aurons certainement de nouveaux cas ces jours prochains. Il paraît que les autorités françaises veulent bien se charger de l'évacuation des étrangers, mais à l'heure actuelle celle des femmes et enfants français doit prendre tout leur temps. Il serait peut-être bon d'organiser une sorte de refuge pour que les femmes et enfants Espagnols puissent y séjourner pendant quelques jours en attendant leur évacuation. Croyez-vous que la Commission Internationale puisse faire quelque chose en ce sens ? A Barcelone, les Quakers avaient organisé une maison de transit qui a rendu d'énormes services.

00003

-2-

D'autre part, nous procédions au regroupement des familles et jusqu'à ce jour, dans la plupart des cas, nous avions obtenu satisfaction de la part des Préfets, pour l'entrée et sortie des départements; mais aujourd'hui, nous recevons une lettre du Préfet de la Haute Garonne refusant l'entrée de son département à une jeune fille hébergée dans les Vosges qui avait sollicité d'aller rejoindre sa mère, disant que "par suite des circonstances actuelles, il n'était pas possible de donner suite à notre demande".

Nous apprenons que les réfugiés hébergés dans le département des Vosges ne sont pas évacués, malgré la proximité de la frontière de l'Est, alors qu'on nous annonce l'évacuation de réfugiés moins exposés sur les départements du centre; nous attendons des renseignements précis à ce sujet.

Etant donné qu'on préparait une distribution assez importante, en vue de l'hiver, il serait bon de savoir quelle va être la position du gouvernement français à cet égard. D'autant plus que si les camps d'hommes sont dispersés par suite de l'emploi de la main d'œuvre, de nombreuses familles pourront être regroupées. Il est très difficile d'envisager le travail à faire tant que nous n'aurons pas de précisions. J'espère que vous serez en mesure de nous les procurer.

Nous recevons un télégramme de Rosa POY, qui visitait les départements de l'Hérault et des Bouches du Rhône, nous disant "qu'il est impossible d'aller aux camps sans permission Ministère Intérieur". Vous serait-il possible de vous procurer cette permission pour nos délégués qui visitent les camps et doivent procéder aux distributions ?

Dans l'attente du plaisir de vous lire,

Veuillez croire, chère Madame, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale.

00004

16 Septembre 39

Madame MALATERRE-SELLIER
Avenue Kléber
PARIS

Chère Madame,

Afin d'organiser notre travail pour le prochain avenir, il nous serait indispensable et urgent de connaître les dispositions que les autorités françaises prennent ou vont prendre à l'égard des réfugiés Espagnols. En effet, nous recevons des nouvelles assez contradictoires : par exemple, on nous informe que les réfugiés du Var restent sur place et que nous pouvons continuer à y faire nos distributions. Il nous est dit la même chose pour les Vosges.

D'autre part, on parle d'évacuer les colonies placées sous le parrainage du Comité de Secours aux Enfants, dans les Bouches-du-Rhône. Dans l'Hérault, non seulement les réfugiés Espagnols ne sont pas évacués, mais il en est arrivé de nouveaux. Dans les départements du Nord, Pas-de-Calais, Ille et Vilaine, nous savons que les réfugiés sont regroupés dans un grand centre, pour chaque département. Il est question paraît-il de regrouper les réfugiés espagnols, dans de vastes centres, mais où ? Il nous serait indispensable de le savoir pour notre travail.

Une de nos déléguées nous écrit qu'elle a besoin d'une permission spéciale du Ministère de l'Intérieur pour continuer son travail dans les camps, cette autorisation nous est également nécessaire pour les autres délégués. Vous pourrez sans doute obtenir du Ministère de l'Intérieur l'autorisation nécessaire pour que la signature de Madame de Monbrison, comme il en a été jusqu'à présent, serve d'introduction pour des autorités.

Veuillez croire, chère Madame, à nos sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale

00005

18 Septembre 39

C E R T I F I C A T

Je soussignée, Renée de MONBRISON,
certifie que Mademoiselle Gisèle LHOMME a été
employée à la Commission d'Aide aux Enfants Es-
pagnols, pendant 6 mois, comme sténo-dactylographe.

Pendant ce laps de temps elle a travail-
lé consciencieusement et m'a donné toute satisfa-
ction.

Elle me quitte ce jour libre de tout
engagement.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale

00006

19 Septembre 39

Madame G.MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kléber, Paris

Chère Madame,

Afin de faciliter la tâche de la Commission d'Aide dans les circonstances présentes, et pour ne pas vous déranger chaque fois qu'il y aura besoin de s'adresser au Ministère de l'Intérieur, Madame de Monbrison pense qu'il serait peut-être utile que vous fassiez une lettre, accréditant Madame de Monbrison devant le Ministère de l'Intérieur, comme Secrétaire générale de la Commission.

Nous avons parlé hier et elle est d'accord que la Commission doit s'occuper maintenant de tous les enfants évacués, quelle que soit leur nationalité, et puisque les circonstances veulent que les enfants français évacués soient plus nombreux que les enfants espagnols, nous nous occuperons donc surtout des enfants français.

Tout le travail de la Commission devra être envisagé d'une façon plus générale et il serait peut-être utile d'avoir une réunion avec les délégués de la Commission Internationale qui restent à Paris. Qu'est ce que vous en pensez ?

J'ai vu ce matin Monsieur Pagès, du Ministère du Travail, qui organise la main-d'œuvre étrangère. Il m'a demandé de lui envoyer les renseignements que je possède, en plus de ceux que je lui apportais, au fur et à mesure de l'adhésion des femmes Espagnoles désirant travailler en France. D'après ce qu'il m'a dit, il y a à l'heure actuelle des milliers de femmes françaises inscrites, demandant du travail, mais

.....

il croit que dans six semaines toutes ces demandes seront satisfaites et qu'il faudra alors faire appel à la main-d'œuvre étrangère, dont il est sûr d'avoir besoin. Je crois que ceci sera une solution pour la plupart des femmes espagnoles, puisque d'après Monsieur Pagès, elles pourront travailler aux mêmes conditions que les français.

Dans l'espoir du plaisir de vous lire,

Je vous prie de croire, chère Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Matilde HUICI

00008

19 Septembre 39

Madame MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kléber
PARIS

Chère Madame,

Notre délégué de St-Hippolyte du Fort (Gard) nous ayant signalé la grande détresse des réfugiés français dans sa commune, femmes et enfants, Madame de Monbrison croit bien faire en lui adressant la somme de 1.000 Frs pour subvenir à leurs premiers besoins.

Nous vous serions donc extrêmement obligés de bien vouloir nous faire parvenir cette somme aussitôt que possible, afin que nous l'adressions à notre délégué de toute urgence.

Avec nos meilleurs remerciements,

Nous vous prions d'agréer, chère Madame l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale

00009

21 Septembre 39

Madame G. MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kléber, Paris

Chère Madame,

Je vous adresse ci-inclus copie d'une lettre que nous venons de recevoir de la Commission Internationale.

Ainsi que vous le verrez ,les délégués font les démarches nécessaires pour obtenir leur permis de circulation,mais il leur serait indispensable d'obtenir également un permis spécial et personnel du Ministère de l'Intérieur pour leur travail dans les camps de réfugiés.

Je vous serais très obligée de bien vouloir faire toutes démarches utiles afin de le leur obtenir .

Avec mes meilleures remerciements,
Veuillez croire,chère Madame, à mes sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale

00010

22 Septembre 39

Madame M.MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kléber
PARIS

Chère Madame,

Nous vous adressons ci-inclus un
chèque sur la Corn Exchange Bank Trust, payable
à New York, que nous vous prions de bien vouloir
endosser et remettre à l'encaissement.

Nous vous serions extrêmement
obligés, dès que vous én serez créditez, de bien
vouloir nous en aviser.

Avec nos meilleurs remerciements,
nous vous prions de croire, chère Madame, à nos
sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale.

00011

5 Octobre

39

Madame G.MALATERRE-SELLIER
57, avenue Kléber, PARIS

Chère Madame,

Je vous envoie ci-joint, afin que vous ayez l'obligeance de les signer, d'autres lettres de présentation de Miss Palser pour la Loire Inférieure et le Loir et Cher, et de Miss K.Cooper pour les mêmes départements.

Ci-joint également quelques lettres-circulaires pour les Préfets, que je continuerai à vous envoyer au fur et à mesure qu'elles seront prêtes.

Madame de BEYLER - Cette dame est venue me voir ce matin, me demandant si la Commission d'Aide a l'intention de conserver les locaux qu'elle occupe actuellement. Il paraît que Madame de Beylier serait sur le point de louer d'autres bureaux dans la maison afin d'installer les divers Comités s'occupant des réfugiés espagnols, et dont elle a pris maintenant la direction. D'après elle, ce serait une grande chose et elle aurait besoin de beaucoup plus de place qu'elle n'en a actuellement. Dans le cas où nous déménagerions elle prendrait nos bureaux, mais si nous restons elle en prendra d'autres. Elle demande une réponse immédiate. Comme l'échéance de notre loyer vient le 15 Octobre, il serait peut-être trop pressé, d'après l'idée que vous m'avez exposée hier, de déménager de suite, et à mon avis il vaudrait peut-être mieux rester encore trois mois; au besoin nous pourrions donner le préavis à l'échéance d'Octobre. Voulez-vous avoir l'obligeance de me dire ce que je dois répondre?

Croyez, chère Madame, à mes sentiments les meilleurs.

Matilde HUICI

00012

6 Octobre 39

Madame G.MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kléber, PARIS

Chère Madame,

Nous venons de recevoir la lettre de votre secrétaire à laquelle un chèque de Frs. 1432 était joint ,pour le paiement des allocations de la Caisse de Compensation.

Ce paiement a été effectué aux frais de la Commission Internationale, qui se charge de toutes les dépenses concernant le personnel.

Nous vous prions de croire, chère Madame, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale

Ci-inclus chèque en retour

00013

9 Octobre

39

Madame G. MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kléber, PARIS

Chère Madame,
Je vous envoie ci-joint les factures de :

la Baison J. cquemaire.....I.620 Frs
la C° Génér. du LaitI.I92 °

que je vous prie de bien vouloir régler par chèque sur les fonds de la Commission d'Aide (Don Joyce Richards).

J'ai bien reçu également les papiers de la Caisse de compensation et ferai le nécessaire à ce sujet.

D'autre part, je vous serais très obligée de bien vouloir me faire parvenir un chèque de 509 Frs 40 libellé au nom des Etablissements POULAIN, 9 Place des Victoires, Paris, afin de régler la commande chocolat pour Chomérac (Don Joyce Richards) qui est exigable d'avance maintenant.

Avec mes meilleurs remerciements,
Veuillez agréer, chère Madame, mes sentiments les meilleurs.

Matilde HUICI

00014

assimilé à des personnes qui se réfugient et qui sont dans le même état que les réfugiés de la Loire Inférieure. Les personnes qui ont été évacuées de la Loire Inférieure sont dans un état comparable à celui des réfugiés de la Loire Inférieure.

Le 27 Octobre 39

Madame la Sous-Préfète de Chateaubriant a été informée par la Préfecture de la Loire Inférieure que 132 femmes et enfants étaient arrivés dans la ville de Chateaubriant. Ces personnes sont venues de la Loire Inférieure et sont actuellement logées dans des maisons privées ou dans des établissements communautaires. Elles sont toutes en état de recevoir une aide immédiate.

Mme G. MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kléber, PARIS

Chère Madame,

Nos délégués qui visent à l'heure actuelle le département de la Loire Inférieure pour y faire une distribution parmi les réfugiés nous signalent le cas suivant :

132 femmes et enfants, dont les maris et pères travaillent en France et qui par leur situation peuvent subvenir aux besoins de leurs familles qu'ils désirent avoir près d'eux, vont être regroupés dans le Midi parce que les Préfets des départements où les maris sont employés refusent l'entrée aux femmes et aux enfants.

La Sous-Préfecture de Chateaubriant et en particulier Madame la Sous-Préfète, s'est occupée d'une façon magnifique des réfugiés de sa circonscription, mais ce trouve malheureusement placée devant ce dilemme.

Etant donné que des cas semblables à celui-ci se présentent assez fréquemment, ne vous serait-il pas possible de faire une démarche auprès de Monsieur le Ministre de l'Intérieur afin que des ordres concrets soient donnés aux Préfets pour agir au mieux en pareille circonstance ?

Ceci est une conséquence du décret du 19 Septembre dernier, que vous connaissez certainement, et qui est interprétée suivant l'esprit des préfets. Des cas très douloureux se présentent, c'est pourquoi je vous demande, chère Madame, de bien vouloir faire tout ce qui sera en votre pouvoir pour améliorer le sort de ces malheureux.

Croyez, chère Madame, avec mes meilleures remerciements, à mes bons sentiments.

Matilde HUICI

100

PS/ En ce qui concerne le regroupement des familles en général, même s'il s'agit d'enfants allant rejoindre leurs mères, nous nous heurtons à de grandes difficultés près des préfets du département d'accueil, qui refusent presque toujours.

D'autre part, un fait grave vient de nous être signalé par notre déléguée, lors de sa visite dans l'Aveyron; des femmes refusant de regagner l'Espagne, la plupart du temps, parce que leurs maris sont en France, se sont vues menacées de se faire enlever leurs enfants, qui seraient rapatriés sans elles.

Patent No. 2,300,000
Date November 11, 1946
Inventor: John W. Dill
Assignee: The Goodyear Tire & Rubber Company

00015

7 Novembre 39

Madame MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kléber
PARIS

Ma chère amie,

Je vous adresse ci-inclus une liste
de cas ,tant particuliers que généraux, qu'il serait
bon de signaler à Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Dans l'espoir que vous pourrez
obtenir satisfaction pour ceux-ci, je vous prie de
croire à mes sentiments les meilleures.

Matilde HUICI

A SOUMETTRE AU MINISTRE DE L'INTERIEUR

00016

CAS PARTICULIERS

I° Camp de JUIGNE LES MOUTIERS (Loire Inférieure)

Les 339 réfugiés de ce camp ont reçu l'ordre d'évacuer le camp. Parmi ceux-ci, 132 femmes et enfants, ont leur soutien en France qui, ayant un emploi, peut subvenir à leurs besoins. Le regroupement de ces familles serait souhaitable. Cas déjà signalé : Résultats obtenus ?

- 2° Mmes Gloria LARQUE et Pilar MARQUE, à JALLIGNY (Allier) désiraient rejoindre, la première ses parents, la seconde son mari à POINTIS LA RIVIERE (Haute Garonne)

Réponse négative de M.le Préfet de Haute-Garonne, le 5 Septembre, "en raison des circonstances actuelles".

- 3° Mme Josefina ROFES SALVADO, à JUIGNE LES MOUTIERS (Loire Infre) désirerait rejoindre son mari Ramon HUGUET CANELLES rue Le Canal à MONTAUBAN, (Tarn et Garonne) lequel a un emploi et peut subvenir à ses besoins.

Réponse négative de M.le Préfet de Tarn et Garonne, le 10 Octobre, "parce que le nombre des réfugiés espagnols est trop élevé dans son département".

- 4° Il serait nécessaire d'obtenir de toutes les Préfectures l'autorisation du regroupement des familles dans les cas suivants : 1° lorsque le chef de famille travaille et peut subvenir aux besoins des siens, 2° lorsqu'il s'agit de réunir des enfants à leur mère.

- 5° Des enfants espagnols hébergés en Belgique sont réclamés par leur mère, en France : il serait nécessaire d'obtenir l'autorisation de transfert.

- 6° 38 enfants Espagnols hébergés en Suisse, aux soins du Comité Neutre de Secours aux Enfants Espagnols, sont réclamés par leurs parents, tant en France qu'en Espagne. Difficultés pour obtenir le visa de transfert, de la part du Consulat de France à Berne. Une intervention serait nécessaire.

00017

9 Novembre 39

Madame MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kleber, Paris

Chère Madame,

Je vous envoie la copie d'une lettre qui vient d'être adressée à Madame de Monbrison par le Secrétaire du Foster Parents' Plan for War Children qui veut s'occuper maintenant des enfants victimes de la guerre et qui est prêt à venir en France avec un équipement complet.

Il demande si on peut l'aider à obtenir son visa d'entrée en France.

Croyez, chère Madame, à mes sentiments les meilleurs.

Matilde HUICI

00018

9 Novembre 39

Madame MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kléber Parks

Chère Madame,

Veuillez trouver ci-dessous quelques renseignements susceptibles de vous être utiles, concernant les départements de l'Eure, la Dordogne et le Loir et Cher.

Le département de l'Eure va être visité par les délégués de la Commission Internationale et une distribution va y être faite. Les déléguées du Ministère du Travail, dont je vous ai parlé hier par téléphone, doivent également visiter ce département et tout particulièrement le camp de Gaillon, où elles doivent faire une sélection parmi les femmes et s'intéresser tout spécialement aux femmes agricultrices.

En Dordogne, je crois que Mrs. Barbara Wood est passée, ou passera sous peu, afin de choisir des enfants qui doivent être parrainés par le Comité Américain.

Dans le Loir et Cher, nous avons ravitaillé la plupart des réfugiés de Bois-Brûlé, en couvertures, linge et chaussures.

Ces indications vous seront peut-être utiles et éviteront un double emploi dans le cas où vous auriez l'intention d'y apporter votre aide.

Croyez, chère Madame, à mes sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale.

00019

15 Novembre 39

Madame MALATERRRE-SELLIER
57 avenue Kléber, PARIS

Chère Madame,

J'ai enfin le plaisir de vous annoncer que les pourparlers entre la Commission et le SERE ont abouti, d'après ce que m'a dit hier au téléphone Madame Fédérica Montseny.

Il paraît que la décision n'a été votée que vendredi dernier (je suis allée la voir pour la secouer un peu jeudi) du reste, elle m'a dit qu'elle vous enverra une lettre. On nous a accordé 25.000 Francs par mois, c'est la somme qui avait été projetée d'accord avec Madame de Monbrison, et Madame Montseny fera l'agent de liaison entre la Commission et le Sere. Je suis contente du dénouement de cette affaire, car j'étais sur des charbons devant leur indécision.

Je vous envoie ci-inclus, à la signature, une lettre d'introduction pour Mademoiselle Rosa POY qui va donner des soins dentaires dans les camps de Tarn et Garonne.

Je vous prie de croire, chère Madame, à mes sentiments les meilleurs.

M tilde HUICI

00020

20 Novembre 39

Madame G. MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kléber,
PARIS

Chère Madame,

Nous sommes saisis de plusieurs cas d'enfants hébergés en Belgique et, dont les parents sont en France et qui désireraient les avoir près d'eux.

D'après nos renseignements, la section Belge de l'Office International pour l'Enfance, organise un convoi d'enfants devant être rapatriés en Espagne , vers le 10 Décembre, et elle a obtenu pour eux le visa de transit en France; les autorités consulaires ne donnent pas l'autorisation du séjour en France, même si les parents des enfants s'y trouvent.

Ne vous serait-il pas possible de faire une démarche pour que les enfants dont les parents sont hébergés sur le territoire Français soient autoriser à y séjourner ?

Dans cet espoir, nous vous prions de c o i r e , chère Madame, à nos sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale

00021

25 Novembre 39

Madame Claude BOURDET
chez Mme Malaterre-Sellier
67 avenue Kléber, Paris

Chère Madame,

Nous recevons une lettre du Docteur Rodolphe STREE, qui a travaillé en Espagne et qui se trouvait tout d'abord dans un camp de réfugiés Espagnols mais comme il est d'origine autrichienne il a été transféré au camp des étrangers ,aux ESSARTS-VARIMPRE par par BOSC-GEFFROY (Seine Infre), ainsi que vous le verrez par la copie de sa lettre que nous vous envoyons ci-inclus.

Nous faisons toutes démarches nécessaires concernant sa famille, mais pour ce qu'il demande nous ne pouvons rien faire, car ce n'est pas de notre ressort. Peut-être pourriez-vous faire quelque chose pour lui ?

Avec nos meilleurs remerciements,

Nous vous prions de croire, chère Madame à nos sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale.

00022

27 Novembre 39

Madame G.MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kléber, Paris

Chère Madame,

Nous vous adressons ci-inclus la liste des enfants espagnols hébergés actuellement en Belgique et qui sont réclamés par leurs parents en France .

Nous vous serions très obligés de bien vouloir faire toutes démarches utiles afin que le visa d'entrée et de séjour en France leur soit accordé très prochainement.

En ce qui concerne les 5° et 6° enfants, nous apprenons que leurs mères se trouvant à Juigné les Moutiéss ont été évacuées sur une destination inconnue; nous faisons les démarches nécessaires pour retrouver leur trace.

Avec nos meilleurs remerciements, nous vous prions de croire, chère Madame, à nos sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale

00023

5 Décembre 39

Madame MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kléber, PARIS

Chère Madame,

Je vous envoie deux nouvelles lettres à signer pour Madame Marika STIERNSTEDT qui sera accompagnée par Melle Odette Delville.

Mme Stiernstedt veut visiter les camps de la Sarthe et du Loiret. Elle est venue samedi après-midi et je lui ai donné tous les renseignements qu'elle désirait. Elle a été très intéressée de connaître ce que les autorités françaises ont fait pour les réfugiés et elle désirait voir par elle-même quelques grands camps.

D'après les renseignements que nous avons de nos visiteurs, le camp de la Verrerie à Orléans n'est pas très mal et il y a un très bon directeur. Celui du Mans est très bien. Mme de Beylier désirait lui montrer le camp de Septfonds afin que cette dame puisse visiter l'atelier d'enseignement professionnel mais il paraît que son temps est limité et ce camp est trop éloigné de Paris.

Je viens de recevoir une lettre de la JARE, que je vous enverrai traduite, mais l'essentiel est qu'on nous accorde une somme de cent-mille Frs, que nous demandions pour subvenir aux besoins d'un certain nombre de femmes et d'enfants, et une subvention mensuelle de 5.000 Frs, à partir du 1^e Décembre.

Le SERE est toujours muet quant aux détails de la subvention.

Croyez, chère Madame, à mes sentiments les meilleurs.

Matilde HUICI

00024

9 Décembre 39

Madame G. MALATERRE-SELLIER
57 Avenue Kléber, Paris

Chère Madame,

J'ai le plaisir de vous faire remettre les cent mille (100.000) francs qui nous ont été accordés par la JARE pour le ravitaillement de quelques camps de femmes et d'enfants réfugiés espagnols. Veuillez avoir la bonté de porter cette somme au crédit de la Commission d'Aide aux Enfants Espagnols.

Veuillez agréer, chère Madame, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale.

annexe : cent mille Frs

00025

4 Fevrier 40

Mademoiselle MOSER
Secrétaire de Mme Malaterre-Sellie
57 avenue Kleber, Paris

Chère Mademoiselle,

Je vous accuse réception
du chèque de 40.000 Frs (quarante mille) sur la
Société Générale, N° 4376, que vous avez bien
voulu me faire parvenir, et vous en remercie.

Veuillez croire, chère Made-
moiselle, à mes sentiments les meilleurs.

Matilde HUIC

00026

14 Mars

40

Madame Malaterre Sellier
57 Avenue Kleber
PARIS

Chère amie

Je suis très désireuse de vous voir pour vous mettre au courant des affaires de la Commission pendant votre absence.
S.E.R.E. : Cette malheureuse affaire n'a vraiment pas de chance. Le 15 Novembre, je reçus une lettre de Madame Montseny déléguée-ainsi que M.Jauregui-envoyée par le S.E.R.E. pour faire le rapport sur le travail de la Commission. D'après Mme. Montseny qui écrivit également à Mme. de Montbrison, le Conseil du S.E.R.E. avait accordé la collaboration et signalé la subvention mensuelle de 25.000 francs. La Commission devait recevoir prochainement une lettre du secrétaire du S.E.R.E. fixant les termes de cette collaboration. Or la lettre en question ne nous est jamais parvenue. Dernièrement je suis allée voir M.Viana qui venait d'être nommé directeur. Il se montra fort étonné car il ne savait rien de cet accord et la Commission, me dit-il, ne figurait nullement sur la liste des subventions qui devaient être présentées aux autorités françaises, vant la fermeture du S.E.R.E. Il se renseigna, sur ma requête. Il paraît que la décision avait en effet été prise en Conseil mais tout ce qui entraîne une dépense doit être soumis à un Comité préalable; et ce Comité n'a pas approuvé la décision prise de subventionner la Commission d'ide.

Mais il est fort regrettable que cela n'ait pas été dit dès le commencement et, en tant qu'espagnole, je déplore doublement ce qui pourrait paraître un manque d'égards envers des personnalités françaises qui composent la Commission, notamment vous et Mme. de Montbrison qui vous êtes tellement dépensées en faveur des réfugiés espagnols, bien avant que le S.E.R.E. fut créé.

Quant au reste des affaires du Bureau, il me paraît préférable de vous en entretenir verbalement lundi prochain. Il y a tant de

00027

2

chooses a décider que cela allongerait excessivement cette
lettre.

Cependant il est vraiment dommage de penser que si la
Commission Internationale ne subventionne la Commission d'Aide
que jusqu'au 1er Avril, celle-ci ne recevant que 5.000 fr. de la
J.A.R.E. il faudra soit chercher par ailleurs les fonds nécessaires
pour continuer le travail, ou fermer le Bureau, ce qui
causerait le plus grands tort aux réfugiés.
Veuillez croire, cherem amie , a mes sentiments les meilleurs.

Matilde Huici

00028

18 Mars

40

Madame MALATERRE-SELLIER
57 avenue Kleber, Paris

Chère amie,

Je m'excuse d'avoir ouvert cette lettre
qui nous était adressée, mais on le fait d'habitude
pour toutes celles adressées au bureau , qui ne por-
tent pas de mention "personnelle".

Avec mes meilleures amitiés,

Matilde HUICI

Renée de Monbrison

00029

3 Septembre 39

Madame Renée de Monbrison
GUILHARRIA, Pilat s/Mer
Gironde

Chère amie,

J'espère que vous êtes bien reposée de votre voyage et que tout le monde se porte bien chez vous.

Commission Internationale - Monsieur Groom m'a envoyé la copie de la lettre qu'il vous a écrite et qui, je l'espère, vous est bien parvenue. Comme vous le voyez, il s'agit d'envisager le travail pour venir en aide aux enfants français, mais la Commission Internationale ne peut le faire d'une façon directe. Il paraît qu'elle a consulté quelques gouvernements et ceux-ci disent que l'argent en caisse a été donné pour les enfants Espagnols et qu'il doit être employé pour ces derniers. Miss Palser et Donald Groom pensent que, si dans les centres d'enfants espagnols se trouvent des enfants français, il y aurait lieu d'élargir la distribution de façon que tous soient secourus. Miss Pye ne peut venir jusqu'à samedi prochain et entre temps les field workers ne peuvent faire aucun travail, faute de lettres du Ministère de l'Intérieur, qui seules, leur permettront l'entrée des camps.

Je dois voir ce soir M dame Malaterre-Sellier et lui parler de toutes ces questions y compris la circulaire aux préfets, que Miss Palser croit, ainsi que nous le pensions, tout à fait indispensable. Cette circulaire serait signée de Mme Malaterre. C'est le premier pas pour connaître les besoins des réfugiés Français aussi bien que des réfugiés Espagnols, de même que les lieux exacts où ils se trouvent.

La Commission Internationale a encore 80.000 Z à dépenser pour les enfants Espagnols, elle a commandé 5.000 manteaux, 5000 paires de chaussures et 1.000 Kilogs de laine, qui est déjà en magasin,

.....

00030

-2-

et qui a été payée jusqu'à 60 Frs le Kilog.
Irène est venue aujourd'hui vous demander; elle a été très déçue de savoir que vous n'étiez pas là. Son affaire ne marche pas, elle devait recevoir des enfants évacués français, mais cela ne s'est pas fait. Elle dit que l'évacuation des enfants s'est faite d'une façon tout à fait absurde et que de ce fait elle doit réclamer un mois d'indemnité pour son congé. Tout cela sun ton des plus impertinent et presque menaçant. Elle dit qu'elle a consulté des gens compétents qui lui ont dit qu'elle avait droit à un mois d'indemnité. Elle n'a parlé que de ses droits, mais pas un mot de considération pour vous. Elle a ajouté que la Commission d'Aide devrait élargir son travail pour s'occuper des enfants français et, dans la circonstance, utiliser ses services. Elle a ensuite accepté une quinzaine d'indemnité. Je suis persuadé qu'elle est capable de mener cette affaire aussi loin que possible et a dit, quand on lui a fait remarquer qu'elle n'était venue que quelques jours en juillet qu'elle invoquerait le témoignage de Giséle, de la concierge, et peut-être des agents dans la rue..... Il serait peut-être bon, pour en finir, de lui donner sa quinzaine et qu'on ne la voie plus. C'est dégoûtant. Elle se plaint que vous ne lui ayez pas répondu bien lorsque lui ai expliqué que vous aviez été malade et que vous aviez eu tellement à faire. En lui écrivant peut-être deux mots en ce sens, cela couperait court à tout; je vous prie de bien vouloir me dire ce que vous en pensez.

Je crois que je n'ai rien de plus à vous dire , bien que j'ai l'idée que j'oublie quelque chose, mais je suis encore abattue par la fièvre et aujourd'hui surtout je ne puis presque penser.

A demain, je vous embrasse.

Matilde.

Meilleures amitiés
de May.

Le 4 Octobre 1920

Le 4 Octobre 1939
Je continue ma lettre d'hier.
J'ai vu Mme Malaterre Sellier, elle est d'accord pour
envoyer la circulaire aux préfets. Elle fait aussi de
nouvelles lettres d'introduction pour les quakers afin
de pouvoir visiter les départements.

08000

-3-

Le 4 Octobre 1930

Miss Pye viendra samedi et on n'envise pas de voyage dans les Landes jusqu'à la semaine prochaine.

De l'accord de Miss Pye dépend tout le travail futur avec la Commission Internationale.

En principe, Mme Malaterre croit que, dans la mesure où nous étions donné que Miss Pilser et les autres membres des équipes doivent partir pour visiter les départements, il serait bon qu'au lieu de faire venir une autre personne, je sois à la Commission Internationale une partie de l'équipe à elle-même la moitié de la journée et l'autre moitié à notre bureau, afin de faire à elle-même décider si nous allons être engloutis par la Commission Internationale ou conserver notre personnalité.

Mme Malaterre est en pourparlers avec le ministère de l'Instruction publique pour les enfants, mais sans pouvoir préciser encore la date de la réunion.

Je vous tiendrai au courant de tout ce qui se dit.

Je vous envoie ci-inclus une lettre (copie) de Mrs. Wood qui, comme toutes les siennes, est toujours très intéressante.

Je vous envoie mes meilleures amitiés.

Matilde.

00031

21 Septembre 39

Madame Renée de Monbrison
Bd du Commandant Charcot 39
NEUILLY ST.JAMES (Seine)

Chère Madame,

Nous vous adressons ci-inclus une
lettre que nous venons de recevoir de la Maison Ul-
mann et relative à une commande passée pour la
colonie de Quincy.

Croyez, chère Madame, à nos sentiments
les meilleurs.

Matilde HUICI

00032

16 Novembre 39

Madame Renée de Monbrison
GUILHARRIA, LE PILAT

Ma très chère amie,

C'est en grelottant que nous vous écrivons aujourd'hui, May et moi.

SERE - Enfin nous avons la réponse tant attendue du Sere et aussi de la JARE. Il y a quelques jours j'étais allée voir Fédérica Montseny pour lui demander quelques explications puisque, d'après ce que m'avait dit Madame Malaterre, Monsieur Azcarrate aurait assuré qu'une décision avait été prise d'accord avec notre fameux projet. Madame Malaterre était très étonnée et je crois un peu froissée de ce qui aurait été un manque de considération envers elle et envers vous. Je suis donc allée au Sere voir Fédérica Montseny qui m'a dit que la décision n'avait pas été prise, mais qu'elle le dirait le lendemain sans faute; cela a été fait puisqu'elle m'a téléphoné le lendemain m'annonçant qu'on nous accordait 25.000 Frs par mois comme prévu. Elle a également écrit une lettre dont je vous adresse ci-inclus la copie. De ce côté-là, je crois que cela ira, en attendant nous faisons de nombreuses démarches qui nous sont envoyées du Sere.

JARE - C'est de leur propre initiative que les représentants de la Jare sont venus nous voir. Mr. Urejolla connaissant la Commission après les démarches faites pour placer à Pax Colony les enfants Bazza, avait parlé de notre travail et il est venu avec Mr. Oruezabala, au nom de la Jare se renseigner sur notre activité et les possibilités de collaboration mutuelle. On leur a montré les fichiers, et tout... et on leur a remis un rapport, le grand, celui que vous avez fait, et une copie de tous nos travaux. Ensuite nous leur avons demandé 100.000 francs. Avant de formuler cette demande, je les avais emmenés au Ministère du Travail et les avais présentés à Monsieur Pagès; ensuite j'ai présenté à Madame Malaterre Monsieur Nicolau d'Orwer, président

de la Jare et Monsieur Oruezabala. J'ai annoncé à Mme Malaterre la collaboration du Sere avec la Commission ,et nous attendons maintenant la matérialisation de ces projets. Nous faisons énormément de démarches pour la Jare,ce qui donne pour le moment,un travail fantastique,avec les envois que nous faisons journallement

J'espère que dès que nous recevrons les fonds de ces deux comités,nous pourrons accorder un salaire à Madame Dumas,qui travaille d'une façon magnifique. On devra aussi engager une personne supplémentaire pour dégager un peu May,qui vraiment a trop de travail. Je pensais même qu'on pourrait peut-être faire venir Mme Tenreiro toute la journée,bien que la pauvre ne donne pas un rendement très grand,malgré sa bonne volonté, et je pourrais amener une journaliste Espagnole,qui parle et écrit très bien le Français car nous recevons de plus en plus de courrier en Espagnol. De cette façon,Cristina serait affectée seulement aux fichiers et au classement,que nous aurions besoin de reviser un peu,ce genre de travail lui étant plus familier que la correspondance. Vous me direz ce que vous en pensez.

Le rapport qui vous a plu tellement est l'œuvre de May,celui-ci a été fait style américain,concret et sans littérature ; il a ,parait-il, également plu à Mr.Kershner, surtout en ce qui concerne les envois faits par nos soins. Le résultat en a été que la Commission Internationale ne fait plus d'envois que dans les grands centres et nous sommes chargés de faire tous les envois dans les petites agglomérations, et les envois individuels. On nous a fait livrer des caisses provenant de dons ainsi que des marchandises diverses.

Madame Malaterre ne m'a rien dit sur les Landes; ainsi que je vous le disais dans une précédente lettre, elle a visité le Loir-et-Cher,la Dordogne, l'Uze, aussi bien les réfugiés Espagnols que les réfugiés Français,et il paraît qu'ils se trouvent dans des conditions à peu près identiques.

Votre idée de visiter le Préfet ne semble très bonne, mais je crains que si vous commencez à vous intéresser à nouveau aux réfugiés,votre cure ne donnera pas de bons résultats;vous ne feriez mieux de ne rien faire jusqu'à ce que vous soyez tout à fait remise (cela c'est l'avis du général!) Moi-même,j'avais l'intention de vous demander de vous mettre en rapport avec les autorités des Basses-Pyrénées,mais cela aussi je le remets pour un peu plus tard,quand vous serez sur le point de rentrer,et déjà tout à fait bien. Tout de même je vous envoie du papier de la Commission et les tableaux complets de ce qui a été envoyé dans les Landes.

Madame Lindbeck est mon cauchemar, elle est maintenue dans le Var ,c'est-à-dire elle nous a téléphoné de Toulon où il n'y a aucun réfugié Espagnol et je me demande ce qu'elle est allée faire là-bas. Qui,j'en avais parlé à Madame Malaterre,mais je ne sais pas si elle a fait quelque chose à ce sujet.

00034

-3-

Madame Lindbeck nous a demandé, avant de partir, 5.000 Frs. elle est dans le Var depuis plus de deux semaines déjà et son coup de téléphone d'avant-hier était pour se montrer toute surprise de ce que les réfugiés soient éparpillés dans divers centres. Avant de nous téléphoner, elle avait également passé un coup de fil à la Commission Internationale quelques jours auparavant, de Draguignan, leur exprimant la même surprise, et je lui avais envoyé une lettre dont vous trouverez ci-inclus la copie. Elle nous a dit, en plus, que les réfugiés dans le Var étaient très bien et que nous devions suspendre tout envoi jusqu'à son retour à Paris. Seulement j'ai la ferme intention de ne plus avoir un sou du don suédois lorsqu'elle rentrera. J'ai acheté 600 couvertures à Monsieur Holst, pour le Var, qui nous étaient réclamées par Mme Thomas. En tout cas, si Barbara Wood qui est aussi maintenant dans le Var, nous dit que vraiment les réfugiés sont très bien et qu'ils n'ont plus besoin de rien, nous emploierons le reliquat pour d'autres réfugiés que nous choisirons et dont nous connaissons la situation. Mais j'aimerais beaucoup, si vous trouvez bonne cette idée, que vous écriviez vous-même une lettre à Mme Elgström sur toute cette affaire. Je vous envoie les copies des deux dernières lettres de Madame Elgström et aussi de ma réponse. Quand j'ai donné à Mme Lindbeck une lettre d'introduction pour le préfet du Var, signée de vous, elle a été un peu ironique en me demandant de vos nouvelles et dit qu'elle se réjouissait de l'amélioration de votre état puisque vous aviez pu signer la lettre. Sans doute elle croyait que je vous avais cachée dans la pièce à côté afin que vous ne puissiez la voir.....

L'Office Français existe toujours, car j'ai parlé l'autre jour au téléphone, avec Renée, au sujet de démarches que nous avions faites en Belgique pour le rapatriement de certains enfants, elle m'a dit que ce n'était pas elle, mais l'Office International que cela intéressait, et en effet nous en avons eu une réponse. Je crois cependant qu'ils ne font pas grand chose.

D'après ce que Monsieur Groom m'a dit, mais d'une façon tout à fait accidentelle, une Commission analogue à la nôtre vient d'être créée au sein de la Commission Internationale pour s'occuper des réfugiés français. Ce doit être le résultat de l'entrevue Pye-Malaterre. Les visiteurs (d'après leurs derniers rapports (celui de Miss-Palser, Miss Kooper) dans la Charente Inférieure, il y aurait 26.000 réfugiés français épars dans le département) ont noté les besoins de ceux-ci. Le Préfet leur a dit qu'en ce qui concerne les réfugiés Espagnols il s'agit de leur rendre la vie aussi inconfortable que possible, jusqu'aux limites de la "pure humanité", afin de les contraindre à regagner l'Espagne "de leur plein gré", mais d'autre part comme le rapatriement s'avère assez difficile par suite des conditions en Espagne, les réfugiés sont concentrés à St. Cyprien, à Argelès-sur-Mer, à Couiza et je crois aussi à Gurs.

00035

-4-

Ici nous faudrait avoir des renseignements précis sur ces quatre camps.

Je vous envoie ci-inclus un extrait de la lettre de Miss Esme Odgers concernant Monsieur Eric Muggeridge et une copie de la lettre de ce dernier. J'avais demandé , pour gagner du temps, à M dame Malaterre de faire les démarches dont il s'agit,mais elle me répond qu'il est préférable que cette question soit réglée par vous.

00026

18 Decembre 39

Madame Renée de Monbrison
GUILHARRIA, LE FILAT (Gironde)

Ma chère amie,

Tout d'abord j'espère que vous êtes déjà bien portante et que vous continuerez à vous reposer encore quelques jours.

Je vous envoie ci-inclus deux lettres: une de Monsieur Kershner, vous verrez comme il est gentil !!! et l'autre de Madame Crawshay, comme cela vous êtes renseignée complètement sur leur travail !!

J'ai vu Monsieur Kershner et lui ai demandé son approbation pour le projet de fermeture du bureau pendant les rétes. Il a tout d'abord été surpris ,disant qu'en fait c'était 10 jours de fermeture et que,si l'on recevait quelque chose d'urgent (il m'a montré un cablogramme assez important) on ne pourrait le résoudre . Je lui ai dit que nos bureaux ne seraient pas complètement fermés puisqu'on viendrait prendre le courrier et les communications téléphoniques. Alors, très soulagé, il m'a dit que dans ces conditions il approuvait,c'est-à-dire que "si les bureaux n'étaient pas complètement fermés, il approuvait la fermeture du bureau" !! J'ai donc pensé que la nouvelle venue ,Mme Klein, qui se montre tout à fait capable, pourrait venir comme d'habitude et,dans prendre de décision,noter les choses qui arrivent.

PAUL THOMAS

00037

14 Septembre 39

Madame THOMAS
Professeur en Retraite
28 avenue Carnot,
DRAGUIGNAN (Var)

Chère Madame,

Je reçois aujourd'hui vos deux lettres des 2 et 7 Septembre, et vous remercie des nouvelles que vous communiquez concernant les réfugiés Espagnols du Var. Puisque ceux-ci ne sont pas évacués du département, il sera donc permis de continuer la distribution parmi eux quand les circonstances vous donneront un peu plus de facilité pour le transport.

Il est bien évident que si les chefs de camps pouvaient venir à Draguignan chercher ce dont ils ont besoin, cela faciliterait votre tâche, mais cela sera-t-il possible ?

Dans notre lettre du 13 Juillet, vous verrez que le 1^o envoi de marchandises était destiné aux réfugiés du camp de Villepey, transférés à Draguignan, mais dans notre lettre du 21 Juillet nous vous disions que le don du Comité Suédois étant élargi, notre aide s'étendrait non plus seulement aux seuls réfugiés de Draguignan, mais à tous ceux du département, et pour ce fait, nous vous demandions la liste des camps et le nombre de réfugiés. Ces renseignements nous ont bien été envoyés par Monsieur Thomas et nous avons tablé dessus pour nos nouvelles commandes.

Nous vous avons fait 3 envois de laine : 1^o première fois : 100 Kgs, la 2^o fois : III Kgs et la 3^o fois : 100 Kgs. Le premier envoi seul était destiné aux réfugiés de Draguignan, le reste devant être réparti dans les autres centres, suivant les besoins.

En ce qui concerne les chaussures, nous avons fait un premier envoi destiné aux enfants de la

.....

00038

-2-

Ferme Achard (78 paires), un 2^e envoi de 800 paires et un 3^e envoi de 80 paires; ces chaussures sont destinées aux réfugiés de Draguignan et le surplus, à distribuer dans les autres centres; s'il en manque, nous vous serions très obligée de bien vouloir nous le faire savoir et combien.

Quant à la réquisition des marchandises que nous vous avons adressées, je ne crois pas la chose possible, celles-ci provenant d'un don privé, et étant donnée surtout leur destination. Du reste, celles-ci étant destinées à venir en aide aux réfugiés nécessiteux, il n'y a pas lieu de stocker, et la distribution pourrait en être faite assez rapidement.

Je passe aujourd'hui même la commande de lait en leur demandant de livrer très rapidement.

En ce qui concerne les chaussures demandées par Solliès-Toucas, Solliès Ville et Pignans, peut-être avez-vous en stock de quoi les satisfaire ? Il peut en être de même de toutes autres marchandises que vous pouvez avoir en stock et demandées par les centres du Var. Vous nous obligeriez en nous faisant connaître ce dont vous pourriez avoir besoin dans un proche avenir.

En vous remerciant encore de votre précieuse collaboration,

Je vous prie de croire, chère M^{me} dame, à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale.

00039.

II Octobre 39

Madame Paule THOMAS
28, avenue Carnot,
DRAGUIGNAN (Var)

Chère Madame,

Nous avons le plaisir de vous présenter notre déléguée pour votre région, Madame Barbara WOOD, qui à l'approche de la mauvaise saison, visite les centres d'hébergement des réfugiés Espagnols et note leurs besoins les plus urgents.

Nous vous serions obligée de bien vouloir l'accueillir favorablement et l'aider de tout votre pouvoir à mener à bien la tâche qui lui incombe.

Avec nos meilleurs remerciements,

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

P. Renée de Monbrison
Secrétaire générale,

00040

20 Octobre 39

Madame Paule THOMAS
28, avenue Carnot,
DRAGUIGNAN (Var)

Chère Madame,

La maison Poulain nous informe qu'elle vient d'exécuter, avec quelque retard, notre commande de chocolat, mais nous pensons que vous êtes en possession de cette marchandise à l'heure actuelle. Je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre du 4 afin de pouvoir vous annoncer cet envoi.

Je me rends très bien compte de la préoccupation des autorités françaises concernant les réfugiés, tant espagnols que français, bien que d'après les renseignements fournis par la préfecture du Var, il n'y aurait aucun évacué français dans ce département. Cependant nous ne devons pas perdre de vue l'aide à apporter à cette population éprouvée, surtout à l'approche de la mauvaise saison.

Vous recevrez un de ces jours la visite de Mrs. Barbara WOOD, une de nos déléguées, qui est en tournée en ce moment dans le Midi et dans le Centre ; elle sera porteur d'une lettre de présentation de notre Commission, et pourra vous être utile pour votre distribution dans les divers centres.

nous préparerons une valise et je ne saisi si vous avez encore besoin de chaussures, de vêtements ou de couvertures. En vous remerciant de votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, chère Madame, à nos sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale.

80041

I^o Novembre 39

Madame Paule THOMAS
28, avenue Carnot,
DRAGUIGNAN (Var)

Chère Madame,

Nous vous accusons réception de votre lettre du 24 Octobre, et vous informons que nous sommes actuellement en pourparlers pour l'achat de couvertures destinées aux réfugiés du Var, et nous ne vous cachons pas que nous nous heurtons à de grandes difficultés par suite de la requisition de la plupart des stocks. Cependant, nous vous les adresserons aussi rapidement que possible.

Nous faisons le nécessaire près de notre fournisseur qui vous a expédié les chaussures pour que la réclamation puisse être faite près de la Compagnie

Ainsi que nous vous l'avons annoncé, notre déléguée, Mrs. Barbara Wood, vous rendra visite ces jours prochains. Vous recevrez également la visite de Madame Lindbeck, déléguée du Comité Suédois qui a parrainé le Département du Var, dont les subsides nous ont permis de ravitailler les réfugiés Espagnols de ce département. Avec nos meilleurs remerciements pour votre précieux concours, nous vous prions de croire, chère madame, à nos sentiments les meilleurs.

Renee de Monbrison
Secrétaire générale

00042

14 Novembre 39

Madame Paule THOMAS
28 Avenue Carnot, Draguignan

Chère Madame,

Je vous adresse ci-joint le duplicata de la facture des chaussures envoyées à Draguignan le 25 Aout dernier. Il y figure en effet un colis de 9 paires de Charles IX blanc . Peut-être cette facture sera-t-elle suffisante pour faire les démarches de remboursement des deux paires manquantes, près de la Compagnie.

Vous avez certainement déjà reçu la visite de Madame Lindbeack et peut-être aussi celle de notre déléguée Mrs. Barbara Wood. Cette dernière se fera un plaisir de vous aider dans la distribution des marchandises pour les autres centres que Draguignan. J'espère vous envoyer sous peu quelques 600 couvertures pour les réfugiés qui en auront le plus besoin. Ont-ils besoin également de manteaux ? Je pourrais m'en procurer.

Je vous prie de croire, chère Madame, à nos sentiments les meilleurs.

00042

7 Décembre 39

Madame Paule THOMAS
28 avenue Carnot,
DRAGUIGNAN (Var)

Chère Madame,

J'ai le plaisir de vous accuser
réception de votre lettre du 2 courant.

Je vous fais envoyer 200 couvertures
pour être distribuées dans les centres de Draguignan,
et 100 autres pourront être remises à la Préfecture
pour être envoyées, d'après vos indications, dans les
autres refuges.

Madame Lindbeack me dit que la possi-
bilité de distribution dans les autres centres du
département est assurée, et j'espère que vous n'aurez
aucune difficulté.

Je fais le nécessaire afin de nous
procurer des chaussures pour vous les faire parvenir,
mais un délai de 2 à 3 semaines nous est demandé par
le fabricant. Auriez-vous la possibilité de nous les
procurer sur place et à quelles conditions ?

Nous prenons bonne note de la disso-
lution des camps de : Pignans, Vidauban, La Farlède, La
Garde, transférés à Draguignan et La Cadière transféré
au Beausset.

Avec nos meilleurs remerciements et
dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions d'agrérer, chère Madam,
l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale.

60044

II Janvier 40

Madame Paule THOMAS
28 avenue Carnot,
DRAGUIGNAN (Var)

Chère Madame,

Je m'excuse de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre du 23 Decembre et voici que m'arrive votre lettre du 8 courant.

J'ai donné l'ordre de faire un versement à votre compte cheque postal pour la somme de 394,20 en remboursement des frais de transport des couvertures. La Commission a toujours considéré que les couvertures étaient tout à fait personnelles et devaient la propriété des réfugiés, qui pouvaient les emporter lors de leur transfert ou de leur départ.

En ce qui concerne les chaussures, le pourcentage de perte étant insignifiant, nous ne croyons pas nécessaire de faire une réclamation à la gare. Nous vous sommes très obligés de bien vouloir en faire la répartition parmi les réfugiés du Var.

Nous vous remercions de la peine que vous nous donnez pour satisfaire aux besoins des réfugiés, et nous prions de croire, chère Madame, à nos sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale.

0045

29 Fevrier 40

Madame Paule THOMAS
28 Avenue Carnot,
DRAGUIGNAN (Var)

Chere Madame,

Nous nous excusons de répondre aussi tardivement à votre lettre de fin Janvier, dont nous vous remercions.

Etant donnees les dernieres dispositions prises par les autorites Françaises envisageant la fermeture prochaine des centres d'hébergement, nous vous serions très obligée de bien vouloir nous faire connaitre la situation des réfugies du département du Var.

Ont-ils l'intention de rentrer en Espagne ou au contraire de s'assimiler à la vie industrielle et agricole du pays , et dans ce dernier cas en ont-ils la possibilité ? Dans quelle proportion ?

Nous vous serions très reconnaissante ,chere Madame, de bien vouloir nous communiquer ces renseignements, et dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions d'agréer,avec nos meilleurs remerciements, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Renee de Monbrison
Secrétaire générale.

l'ensemble du plan de confiance

60076

Nous ne pouvons malheureusement rien faire
pour les réfugiés polonois, allemands, etc... ce n'est
pas le rôle de l'asile d'Orthez mais
celui de la Croix-Rouge, à laquelle nous devons faire face.

18 Mars

40

Oncle Madame, nous vous sommes très reconnaissants
de votre visite de l'asile pour nous faire une visite complète pour nos
réfugiés polonois, je vous remercierai donc de faire de
nous être informé au plus vite de vos besoins.
Madame Paule THOMAS
28 avenue Carnot,
BRAGUIGNAN (Var)

Chère Madame,
Nous vous accusons réception de votre
lettre du 12 courant, et adressons à Monsieur le Pré-
fet de l'Ariège la lettre qui lui est destinée, en
y ajoutant quelques mots de recommandation. Nous
avons également écrit à Monsieur le Préfet du Var et
au Ministère de l'Intérieur pour recommander Madame
Schleyen.

En ce qui concerne le secours en argent
de premier établissement aux ménages dont le mari seul
a une place et aux femmes seules avec enfants, le
Service Social d'Aide aux Emigrants, 391 rue de Vaugirard,
dirigé par Mme Chevalley, dispose d'un crédit
à cet effet, mais je ne connais pas son importance.
Je ne manque pas de lui signaler les cas dont vous me
parlez et lui demande ce qu'elle peut faire.

Vous pourrez adresser le reste des mar-
chandises à M. Donald Darling, 30 avenue des Baléares,
à Perpignan. C'est en effet à cette adresse qu'est
concentré le service de distribution de la Commission
Internationale pour la région du Midi où se trouvent
actuellement les centres les plus importants de ré-
fugiés. Nous demandons également à Perpignan
des nouvelles de M. Vicente BOSCH TORRES et vous ferons
part de la réponse.

Vous pourrez faire parvenir les chaus-
sures inutilisées à Mme Julien, aux Camoins (B.du Rh.)
pour ses colonies d'enfants.

La situation des intellectuels est as-
sez pénible, ils doivent s'adapter momentanément à un
autre genre de travail. Certains d'entre eux ont été
placés comme manœuvres ou dans l'agriculture et les

.....

21.9.3

femmes également ou dans la couture.

Nous ne pouvons malheureusement rien faire pour les réfugiés Polonais, Allemands, etc... ce n'est pas de notre ressort, mais le Centre Quaker, 12 rue Guy de la Brosse à Paris, s'occupe de ces derniers.

Op

at 31

Chère Madame, nous vous sommes très reconnaissante de ce que vous avez fait et faites encore pour les Réfugiés Espagnols, et nous pourrons dire que ceux du Département du Var ont été favorisés puisqu'ils sont presque tous placés ou en voie de l'être, grâce à vos bons soins et à votre dévouement.

En vous remerciant encore,

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Renée de Monbrison
Secrétaire générale.

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Aussi pourriez-vous me faire savoir que la vente d'objets de charité organisée par la Société des Amis de l'Humanité, à Paris, le 20 octobre, sera suivie d'une vente de vêtements et de denrées alimentaires pour les réfugiés espagnols, qui ont été transférés dans diverses villes de France. Ces deux ventes serviront à aider les réfugiés espagnols dans leur lutte contre la misère et la faim.

Monne demande également à l'Assemblée des Nations unies de voter une résolution pour la protection des réfugiés espagnols, sans discrimination entre eux.

Aussi pourriez-vous me faire savoir que la vente d'objets de charité organisée par la Société des Amis de l'Humanité, à Paris, le 20 octobre, sera suivie d'une vente de vêtements et de denrées alimentaires pour les réfugiés espagnols, qui ont été transférés dans diverses villes de France. Ces deux ventes serviront à aider les réfugiés espagnols dans leur lutte contre la misère et la faim.

.....